



Conseil d'administration

Séance du 11 juin 2025, sous la présidence de M. Alain BEZIRARD

Présents :

M. Jean-Philippe ANDRIES, *en visio*
M. Alain BEZIRARD
M. Alain BLONDEAU, *en visio*
M. Michel BORREWATER
M. Alain CAMBIEN
M. Christophe GRAS, *en visio*

Excusés :

Mme Charlotte BRUN, *pouvoir donné à M. Alain BEZIRARD*
Mme Françoise GOUBE, *pouvoir donné à M. Alain CAMBIEN*
M. Alexis HOuset
Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX
M. Julien PILETTE

Délibération n°25.10

Objet : Avenants aux marchés n°2017RPE001 et 2017RPE002 dans le cadre du renouvellement de ces marchés fusionnés avec le marché n°2017RPE032 – Prolongement exceptionnel de leur durée de 17 semaines pour s'approcher de l'échéance de ce dernier

Adoptée à l'unanimité

Sourcéo – Avenants aux marchés n°2017RPE001 et 2017RPE002 dans le cadre du renouvellement de ces marchés fusionnés avec le marché n°2017RPE032 – Prolongement exceptionnel de leur durée de 17 semaines pour s’approcher de l’échéance de ce dernier

Par délibérations n°16.13 du 22 juin 2016 et 16.26 du 8 septembre 2016, vous aviez autorisé le lancement en appel d’offres ouvert d’un accord cadre pour les interventions courantes sur le patrimoine bâti et les installations de process en travaux de maintenance et de réparation tous corps d’état, qu’ils soient préventifs ou curatifs.

Cet accord-cadre à bons de commande, annuel et reconductible sept fois, comprenait sept lots de travaux :

- Lot n°1 - canalisation non enterrée et accessoires pour diamètres > 100 mm, SET titulaire ;
- Lot n°2 - serrurerie, chaudronnerie, menuiserie métallique et canalisation de diamètre < 100 mm, SET ;
- Lot n°3 - peinture et revêtement de sol, BELFOR (ex-DROUAIN) ;
- Lot n°4 - électricité haute et basse tensions, CIEMA ;
- Lot n°5 - clôtures et portails, CLOWILL ;
- Lot n°6 - petits travaux de VRD et maçonnerie, CLAISSE ;
- Lot n°7 - couverture, étanchéité et plomberie, DELPORTE.

Le lot n°6 a été relancé à l’issue de la 2^{ème} année en deux lots, annuels, reconductibles quatre fois pour faire correspondre les échéances en vue de leur renouvellement :

- Lot n°1 - maçonnerie, SULMAN
- Lot n°2 – VRD, GECITEC.

L’ensemble de ces huit lots arrivant à échéance ce mois-ci, la question de leur relance a été abordée par le directeur actuel dès sa prise de fonction en mai 2022.

La stratégie pour le plus grand nombre de lots a été de se grouper avec la direction patrimoine de la MEL compte tenu de son savoir-faire en bâtiment : par délibération n°23.17 du 7 juin 2023, vous avez approuvé ce choix.

Pour mémoire, ce groupement de commandes comporte seize lots :

- Lot n°1 - voirie réseaux divers aux abords de bâtiments,
- Lot n°2 – gros œuvre / maçonnerie / carrelage,
- Lot n°3 - charpente / ossature bois,
- Lot n°4 - couverture / étanchéité,
- Lot n°5 - étanchéité de cuve,
- Lot n°6 - menuiseries bois et PVC,
- Lot n°7 - menuiseries aluminium et acier,
- Lot n°8 - métallerie / ferronnerie / serrurerie,
- Lot n°9 - isolation thermique par l’extérieur / bardage,
- Lot n°10 - électricité courants forts et faibles,
- Lot n°11 - plomberie / équipements sanitaires,
- Lot n°12 - chauffage / ventilation / climatisation,
- Lot n°13 - aménagements intérieurs,

- Lot n°14 - peintures extérieures / enduit et traitement de façade,
- Lot n°15 - peintures intérieures / revêtements muraux et de sols souples,
- Lot n°16 - traitements insecticides et des champignons.

Cet accord-cadre « 16 lots » couvre bien entendu des besoins plus étendus que ceux de la régie et certains lots ne seront probablement jamais utilisés par Sourcéo.

En revanche, ce groupement de commandes ne couvrant pas les besoins de Sourcéo en travaux de canalisations et d'électricité sur ce qui relève de l'activité industrielle pure (HTA, basse tension et courant faible), la régie lance deux marchés en propre.

La délibération n°25.08 présentée à cette séance concerne l'attribution de l'accord-cadre à bons de commande et marchés subséquents pour les travaux d'électricité HTA, basse tension et courant faible ; celui sur les travaux sur canalisations d'exhaure sera délibéré à la prochaine séance, prévue le 8 octobre prochain.

Le nouvel accord-cadre sur les travaux sur canalisations d'exhaure viendra en effet fusionner trois marchés actuels : les lots n°1 (marché n°2017RPE001) et 2 (n°2017RPE002) du marché « 7 lots » propre à Sourcéo ainsi que le marché n°2017RPE032 dédié aux interventions en urgence en cas de fuites, également détenu par la SET, mais qui échoit seulement au 28 novembre prochain.

Il vous est donc proposé un prolongement exceptionnel de la durée des marchés n°2017RPE001 et 2017RPE002 de 17 semaines (soit jusqu'au 11 octobre) pour s'approcher de l'échéance du marché n°2017RPE032 en vue de faire démarrer au 1^{er} décembre l'exécution du nouveau marché qui fusionne les trois. Nota Bene : les travaux couverts par les marchés n°2017RPE001 et 2017RPE002 sont programmables, une exécution entre le 12 octobre et le 30 novembre relèverait de bons de commandes émis avant leur échéance comme le permettent ces marchés.

En conséquence, il vous est demandé de :

1°) approuver les dispositions qui précèdent ;

2°) autoriser le directeur à signer ces avenants de prolongation de la durée des marchés n°2017RPE001 et 2017RPE002.